

Phase 4 : Chantier

Enjeux

Réaliser les travaux d'aménagement de la zone d'activités conformément au projet validé en respectant l'environnement et en limitant les nuisances

Méthode

Organiser le déroulement du chantier dans le temps, **assurer sa gestion environnementale et garantir et propreté.**

Sur la base du DCE, **choisir des entreprises de travaux avec références environnementales et identifier un responsable environnement du chantier.**

Identifier un responsable environnement du chantier.

Évaluer la dimension sociale des entreprises et **valoriser les entreprises locales (en contradiction avec le code des marchés publics ?)** et qui adhèrent à la démarche de qualité environnementale

Informers le public (notamment les riverains) sur le déroulement du chantier.

Gestion espace, qualité paysagère, urbaine et architecturale

Prendre les précautions utiles pour la conservation (ou le remplacement en cas de dommage) de la végétation, des bâtiments, de la terre végétale (le cas échéant).

Accessibilité et mobilité

Optimiser les circulations et maîtriser leurs effets nuisibles liés aux circulations de chantier (y compris dessertes).

Eau

Anticiper les risques d'érosion pendant les phases de terrassement.
Limiter les consommations d'eau.

Énergie

Privilégier le choix d'engins et d'appareils les moins consommateurs d'énergie.
Si le chantier est éclairé, limiter au maximum les périodes d'éclairage.

Déchets

Limiters les impacts liés à la production de déchets de chantier et favoriser leur valorisation par réutilisation et recyclage :

- Interdire l'abandon de déchets sur le chantier,
- Interdire le brûlage des déchets
- Limiter la quantité de déchets produits,
- Inciter au tri et à la valorisation de déchets, notamment en identifiant par avance les filières de traitement / valorisation des déchets et terres végétales décapées produits lors du chantier.
- Permettre la réutilisation des déchets de chantier in situ (gravats, terres...) en prévoyant une aire de stockage,.

Risques industriels et naturels

Repérer les réseaux existants avant le début des travaux.
S'assurer du stockage sécurisé des produits combustibles.
Prévoir des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, tuyaux, lance...).
Séparer toute source de chaleur des matières inflammables.

Phase 4 : Chantier

Prendre toutes les mesures pour prévenir les pollutions accidentelles :

- veiller au contrôle régulier des engins et des appareils pour prévenir les risques de fuite ;
- s'assurer de la présence sur le chantier de matériel absorbant pour contenir toute pollution accidentelle ;
- proscrire le nettoyage des véhicules sur le chantier.

Qualité de l'air

Préserver la qualité de l'air en limitant les émissions de poussières :

- humidifier les sols si besoin,
- protéger les stockage de matériaux légers.

Tenir le chantier propre.

Bruit

Limiter le bruit lié aux travaux :

- choisir des créneaux adaptés,
- favoriser le choix des appareils et des engins les moins bruyants.

Documents supports

Documents supports

Charte "chantiers propres" Région

Charte "bâtiments qualité environnementale" Région

Documents à créer

Charte chantier faible nuisance ou chantier propre ou chantier vert.

Dossier QE pour les bâtiments publics

Principaux acteurs

Organisme d'appui

Services techniques, AMO, Maître d'oeuvre, organismes conseil (ARPE,...), gestionnaires de réseaux et voiries,

Parties intéressées

Acteurs associés (collectivités, CCI, CMA...), acteurs concernés par le site et son environnement et par le chantier (notamment riverains de la zone et des circulations de chantier)

Résultat à obtenir

LA QUALITÉ DE LA ZONE D'ACTIVITES :

en terme de fonctionnement et du point de vue social, environnemental, esthétique et économique (démarche de coût global, prise en compte des coûts de fonctionnement au regard des coûts d'investissement)